



**MINISTÈRES**  
**ÉDUCATION**  
**JEUNESSE**  
**SPORTS**  
**ENSEIGNEMENT**  
**SUPÉRIEUR**  
**RECHERCHE**

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

**Direction générale des ressources humaines**

## **RAPPORT DU JURY**

**SESSION 2025**

**Concours : Agrégation interne**

**Section : Langues de France**

**Option : Créole**

Rapport de jury présenté par :

Mélanie PIRCAR  
Inspectrice générale de l'éducation,  
du sport et de la recherche  
Présidente du jury

Catherine PIETRUS  
Inspectrice d'académie –  
Inspectrice pédagogique régionale  
Vice-présidente du jury

## Table des matières

Mot de la présidente .....	3
QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES SUR LA SESSION 2025 DU CONCOURS INTERNE DE L'AGRÉGATION SECTION LANGUES DE France, option créole .....	4
1. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE .....	5
1.1. Composition en français sur un programme de civilisation .....	5
1.1.1. Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet : .....	6
1.1.2. Éléments de corrigé et conseils méthodologiques.....	9
1.1.3. Les critères d'évaluation .....	10
1.2. Composition dans la langue de l'option -créole- portant sur le programme de littérature ou de civilisation du concours .....	11
1.3. Traduction .....	15
1.3. 1 Thème.....	15
1.3. 2 Version .....	20
2. ÉPREUVES D'ADMISSION .....	25
2.1. Exposé en français de la préparation d'un cours suivi d'un entretien en français .....	25
2.2. Explication en créole d'un texte au programme suivie d'un thème improvisé .....	30

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité  
des présidents de jury.*

## Mot de la présidente

La session 2025 de l'agrégation interne langues de France s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Le jury tient à souligner la bonne préparation de la plupart des candidats et la qualité des prestations des candidats admis, comme des candidats admissibles parfois très proches de la réussite. Cela est d'autant plus notable que l'agrégation interne langues de France demeure un concours très exigeant : outre l'excellence disciplinaire, le cadre du concours interne suppose une maîtrise et une capacité de réflexion concernant l'enseignement des langues de France.

J'adresse aux lauréates et lauréats toutes les félicitations du jury : celui-ci est bien conscient de l'engagement que constitue la préparation à ce concours, menée souvent en parallèle avec une vie professionnelle et familiale prenante. J'invite vivement les candidats malheureux de la session à ne pas se décourager et à tenter à nouveau leur chance tout en reconnaissant l'investissement que cela suppose.

Le jury espère que le présent rapport apportera aux candidats des conseils utiles pour la préparation des épreuves, afin qu'ils voient leurs efforts couronnés de succès.

Ces mots introductifs sont aussi l'occasion de saluer la précieuse collaboration des membres du directoire, l'implication de tous les membres du jury, l'accueil du lycée Monet à Paris où se sont déroulées et l'implication des appariteurs et la contribution de la DGRH du ministère tout au long de la session.

La présidente du jury

# QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES SUR LA SESSION 2025 DU CONCOURS INTERNE DE L'AGRÉGATION SECTION LANGUES DE France, option créole

Concours public	Candidats Inscrits	Présents épreuves écrites	Candidats admissibles	Présents épreuves orales	Postes offerts	Candidats admis et inscrit sur liste complémentaire
Agrégation interne	20	12	6	6	2	2 admis + 1 inscrit sur liste complémentaire

## Admissibilité

Épreuve	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles	Note la plus basse des admissibles	Note la plus haute des admissibles
Composition en français	9,92	10,50	9	12
Composition en créole	9,07	11,55	8,5	15
Traduction	10,74	12,07	10,5	16

## Admission

Épreuve	Moyenne des présents	Moyenne admis	Note la plus basse des admis	Note la plus haute des admis
Exposé en français	11	13,5	12	15
Explication en créole	9,67	9	8	10

# 1. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

## 1.1. Composition en français sur un programme de civilisation

*Rapport établi par Catherine Pietrus*

### **Présentation de l'épreuve :**

Durée de l'épreuve : 7 heures.

Coefficient 1.

Comme lors des sessions précédentes, le sujet de la composition en français était

commun à l'ensemble des langues de l'agrégation interne des langues de France.

En lien avec la thématique du programme : « L'École et les langues de France depuis la Troisième République », la citation proposée portait sur les enjeux des langues régionales à l'Ecole.

Les candidats devaient composer sur le sujet suivant :

Dans un article de 2014 (1) intitulé « Les langues à l'école, les langues et l'école ; Tentations monolingues versus réalités plurilingues », Céline Goi établit les constats suivants :

« *Les langues dites "vivantes étrangères" et les langues régionales sont aujourd'hui enseignées dans les écoles de France. Les unes et les autres sont relativement peu parlées par les enfants eux-mêmes dans leur environnement familial et amical. L'enseignement institué de ces langues est un gain collectif et individuel important car il permet une ouverture à l'altérité linguistique des langues vivantes étrangères et à la reconnaissance, la transmission et la vitalité des langues du patrimoine lorsqu'il s'agit des langues régionales.* »

Vous discuterez ces propos à la lueur de vos connaissances et réflexions personnelles sur les liens entre l'Ecole et les langues de France depuis la Troisième République, en ouvrant votre développement à des aires linguistiques variées.

(1) Article publié dans la revue *Diversité*, N°176, 2014, *Langues des élèves, langue(s) de l'Ecole*.

### 1.1.1. Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet :

Si, pour un sujet de cette nature, un regard diachronique est attendu de la part du candidat, l'énumération de références généralistes et le panorama historique sans perspective problématisée sont à proscrire. Par ailleurs, trop de copies ne formulaient pas de réelle problématique. Il convient de rappeler que la problématique est un questionnement général qui doit permettre de donner un cadre au sujet. Ne pas poser de problématique, c'est de fait se priver d'encadrer efficacement sa pensée et de pouvoir l'énoncer clairement. De la même manière, le fait de poser en introduction une série de questions ne constitue pas une problématique mais révèle la difficulté à extraire l'enjeu du sujet. Or, la problématique permet de structurer la réflexion, de tirer de ce questionnement un plan logique qui permettra d'y répondre en conclusion. Enfin, des références au cadre réglementaire commun aux LVE et LVR étaient attendues, tout comme la mise en relief de la spécificité des LVR et la référence précise à différentes aires linguistiques.

Il n'était pas nécessaire de connaître les travaux de Cécile Goi, professeure des Universités en Sciences de l'éducation et de la formation, pour traiter le sujet. Les candidats sont invités à entendre une réflexion sur l'intérêt de l'enseignement des langues vivantes étrangères et des langues vivantes régionales à l'Ecole. Le titre de l'article « Tentations monolingues versus réalités plurilingues » pouvait constituer un écueil, la citation constitue le sujet.

Le sujet repose sur une mise en parallèle des langues de France avec les langues vivantes étrangères afin de soutenir la thèse de l'autrice de l'article : l'apport de ces enseignements à l'Ecole est précieux sur le plan individuel et collectif, même si elles sont peu parlées par les enfants hors de l'Ecole. L'autrice précise la richesse de cet enseignement en associant d'une part les langues vivantes étrangères à une « ouverture à l'altérité linguistique » et d'autre part les langues vivantes régionales à la « reconnaissance, transmission, vitalité de langues du patrimoine ». L'article défend le bien-fondé de la prise en charge par l'Ecole de l'enseignement des LVE et des LVR en ayant recours à plusieurs arguments. Une concession indique tout d'abord que ces langues sont peu parlées dans les familles et entre amis. Un premier argument éducatif pose l'ouverture à l'altérité culturelle, à savoir la construction de la personne, de compétences psycho-sociales et de compétences linguistiques. Un deuxième argument éthico-culturel renvoie à la reconnaissance des langues vivantes régionales, sans préciser s'il s'agit d'une reconnaissance de son existence, de son intérêt ou de l'identité dont elle est porteuse.

Le dernier argument, tourné vers la langue elle-même, fait de l'Ecole un « conservatoire » patrimonial.

Le parallèle entre langues vivantes étrangères et régionales tend à montrer que pour l'apprenant, il s'agit avant tout de langues vivantes. Les apprentissages pour la construction de l'élève comme citoyen, pour ses compétences linguistiques, sont intéressants aussi bien pour l'efficacité du système éducatif qui forme mieux ses élèves en incluant LVE et LVR, que pour l'élève qui développe des compétences grâce à ces enseignements.

Cette vision, assez massivement (mais pas unanimement) portée aujourd'hui, est en opposition forte avec la perception qui a eu cours longtemps : la place des LVE a été longtemps minorée dans les curricula, tandis que les LVR étaient considérées comme des obstacles aux apprentissages du français de l'Ecole de la République. L'autrice fait donc le constat d'un réel changement de paradigme : ces enseignements linguistiques sont maintenant perçus comme des atouts pour les élèves et le système éducatif.

La thèse qu'il conviendra d'expliciter et d'étayer est donc la suivante : L'enseignement « institué » des LVE et des LVR, c'est-à-dire officiellement intégré dans les curricula, associé à des grilles horaires, à des concours de recrutement d'enseignants, des programmes d'enseignement, est une chance pour les élèves et le système éducatif.

Si un regard diachronique est attendu de la part du candidat, l'énumération de références généralistes et le panorama historique sans perspective problématisée sont à proscrire. Par ailleurs, trop de copies ne formulaient pas de réelle problématique. Il convient de rappeler que la problématique est un questionnement général qui doit permettre de donner un cadre au sujet. Ne pas poser de problématique, c'est de fait se priver d'encadrer efficacement sa pensée et de pouvoir l'énoncer clairement. De la même manière, le fait de poser en introduction une série de questions ne constitue pas une problématique mais révèle la difficulté à extraire l'enjeu du sujet. Or, la problématique permet de structurer la réflexion, de tirer de ce questionnement un plan logique qui permettra d'y répondre en conclusion. Enfin, des références au cadre réglementaire commun aux LVE et LVR étaient attendues, tout comme la mise en relief de la spécificité des LVR et la référence précise à différentes aires linguistiques.

Plusieurs éléments du sujet étaient à discuter :

- Le constat initial semble très optimiste. Les langues vivantes régionales ne sont pas aussi enseignées que le laisse entendre la citation. Il convient d'en souligner la fragilité.
- La distinction entre langues de France et langues vivantes régionales est à interroger par les candidats. Le terme « régionales » choisi par l'Education nationale invisibilise les langues de France qui ne sont pas enseignées.

- Le fait que les langues régionales ne soient pas parlées dans les familles est posé comme une évidence, ce n'est pourtant pas le cas dans toutes les aires linguistiques, notamment dans les outre-mer.
- La citation semble n'attribuer l'ouverture à l'altérité qu'aux seules langues vivantes étrangères. Elle semble tisser un continuum des langues anciennes, vers les langues régionales puis les langues vivantes étrangères, soit des plus patrimoniales aux plus utiles pour les élèves.
- Les termes de « reconnaissance » et de « patrimoine » méritent d'être interrogés, tout comme la notion de « gain individuel et collectif ».

Certaines copies ont judicieusement discuté et nuancé la citation de C. Goi en s'appuyant sur la réalité du terrain et en comparant différentes aires linguistiques :

- « *Dans son premier constat, Mme Cécile Goi émet le postulat que ces langues régionales sont enseignées dans toutes les écoles. Il faut nuancer ces propos car il s'avère dans les faits que les langues régionales ne sont enseignées que là où il y a une demande et un enseignant. Malgré l'ouverture des CAPES de langues régionales (LR), nombreuses sont les écoles sans enseignant de LR.* »
- « *Si dans les cours d'écoles réunionnaises et mahoraises, les langues régionales sont beaucoup parlées, ce n'est pas le cas partout comme le souligne Mme Goi. En effet, en Bretagne, malgré une volonté de promouvoir l'utilisation du breton, cette langue ne doit sa survie qu'à son enseignement.* »

Des candidats se sont appuyés sur la diversité des aires linguistiques pour appuyer leur argumentation :

- « *Les langues régionales, langues de France, ne sont pas mortes. Des acteurs en quête d'identité ont combattu pour leur conservation de part et d'autre du territoire français. Cela débute par la création d'associations, devenues après écoles privées, et de centre d'éducation populaire, à la fin des années 60 et au courant des années 70. En effet, « Ikastola » créé par Mme Noblia en 1969 est une association qui a vu le jour dans le but de conserver la langue basque qui s'amenuisait au fur et à mesure. Le breton M. L'Hostis emboite le pas et s'en suit la création de l'école « Diwan » en 1977 par le maire de la commune. L'Occitanie verra apparaître l'école « Calandreta » à Pau dans la même période.* »

Une copie a souligné la mise sur le même plan des LVE et des LVR :

- « *Depuis 2016, la LVC a intégré le CECRL et les élèves ont les mêmes objets d'étude au lycée, et les mêmes thématiques au collège. Le fait qu'elles soient traitées de la même manière que les autres langues, cela confère à l'enseignement du sérieux et permet une continuité entre les diverses disciplines linguistiques.* »

Le sujet proposait une réflexion complexe. Il était tentant de se focaliser sur la question des langues de France, mais il convenait de s'intéresser aussi à celle des

langues vivantes étrangères et de s'interroger sur les différences pointées dans la citation – que l'on pouvait tout à fait contester en partie.

On a apprécié la capacité de certains candidats à se saisir du sujet dans son entièreté et à bien faire ressortir la différence de situation entre langues vivantes étrangères et langues de France, mais aussi, au sein des langues de France, entre les situations des langues parlées en métropoles et celles des outre-mer.

### **Les écueils constatés :**

Certains candidats ont choisi de ne traiter qu'une partie du sujet en éludant les LVE :

- « *Bien que Mme Goi lie les LVE et les langues régionales, nous étudierons essentiellement les langues de France, leur devenir et leur relation avec l'école* »

Certaines copies font une confusion entre l'enseignement des LVE et la place des langues issues de l'immigration dans le cadre scolaire :

- « *Est-ce que pour Cécile Goi ces langues « vivantes étrangères » seraient en fait les langues de l'immigration présentes sur le territoire national et ultrapériphérique ?* »

L'introduction est parfois trop développée ce qui amène soit des redites, soit des manques dans le développement. Les éléments diachroniques ont tout intérêt à être intégrés dans la démonstration.

Traiter langues vivantes étrangères et langues vivantes régionales en même temps et dans la même approche a fait disparaître pour certains candidats le traitement propre de la place et des enjeux de la langue vivante régionale à l'école.

On attend d'un candidat à l'agrégation qu'il fasse preuve de connaissances académiques mais aussi de recul vis-à-vis des sujets d'étude. On n'attendait donc pas une dissertation militante sur la place des langues de France à l'école mais une réflexion et une analyse sur une situation qui a connu bien des changements au fil du temps, avec ses avancées et ses reculs. On n'attendait pas non plus un catalogue de ces évolutions comme cela a trop souvent été le cas, généralement, d'ailleurs, lorsqu'aucune problématique n'était clairement formulée. Certains candidats abandonnaient alors la réflexion nécessaire au profit d'un simple inventaire.

#### **1.1.2. Éléments de corrigé et conseils méthodologiques**

Le jury est ouvert aux propositions des candidats en matière d'organisation de l'argumentation et aucun plan prédéfini n'était attendu. Toutefois, quelques invariants dissertatifs peuvent utilement être rappelés.

La clarté de la pensée et du propos doit s'accompagner d'une clarté de la présentation de la copie. On peine parfois à discerner les différentes parties, voire à discerner

l'introduction du début du développement. Aller à la ligne une fois qu'une idée importante a été énoncée avant de passer à la suivante, sauter des lignes entre les parties facilite non seulement la lecture du jury, mais aide aussi le candidat à structurer sa pensée. De même, une référence régulière au sujet permet de construire la progression de la réflexion.

On attend des candidats qu'ils fassent preuve de neutralité en excluant tout discours militant, par exemple en termes « d'obstacles » et « d'espoirs » quant à l'enseignement des langues vivantes régionales.

Enfin, la qualité de la langue d'une copie d'agrégation se doit d'être très correcte, en termes de lexique, de syntaxe et d'orthographe. Plusieurs défauts d'expression ont été remarqués de façon récurrente :

- Eviter les phrases sans verbe, ou dont le seul verbe est celui de la subordonnée relative.
- Eviter le futur prospectif pour les événements passés.
- Eviter les abréviations et les chiffres.
- Eviter les expressions familières ou relâchées : « *L'école va passer cette langue aux nouvelles générations* ».

### 1.1.3. Les critères d'évaluation

- Le candidat propose une analyse pertinente du sujet, de ses enjeux.
- Il avance des idées étayées témoignant d'une réflexion nuancée et riche.
- Il organise sa réflexion de manière lisible et cohérente.
- Il mobilise des connaissances précises, des références variées au service de sa réflexion.
- Il compose sa copie dans une langue respectant les normes syntaxiques et orthographiques.
- Il s'appuie sur des références à plusieurs langues de France.
- Il propose une réflexion nourrie par l'interdisciplinarité du programme (histoire, ethnologie, littérature, socio-linguistique ...).

## 1.2. Composition dans la langue de l'option -créole- portant sur le programme de littérature ou de civilisation du concours

Durée de l'épreuve: 7 heures.

Coefficient 1.

Cette épreuve, d'une durée de sept heures, consiste en une composition rédigée en langue créole et portant sur le programme de littérature ou de civilisation du concours. Pour la session en cours, le sujet proposé s'inscrivait dans le cadre de la question de civilisation intitulée « La nuit ».

Le thème de la nuit, au cœur du programme 2025, explore ses dimensions ambivalentes : lieu d'angoisse et de confusion, mais aussi espace de rêve, de révélation et de création.

Les littératures créoles y projettent une parole singulière, entre continuité des mythes occidentaux et renouvellement symbolique. Le sujet interroge ainsi la spécificité créole des visions nocturnes.

L'épreuve exige une réflexion riche, structurée et interdisciplinaire, nourrie d'exemples issus de plusieurs aires créolophones.

Le jury a salué les copies proposant une réflexion à la fois approfondie et nuancée, articulée autour d'une argumentation rigoureuse et soutenue par un plan clair, structuré et cohérent. La richesse et la pertinence des connaissances mobilisées ont été particulièrement valorisées.

Cependant, des écarts notables ont été relevés quant à la maîtrise de la langue créole employée, ainsi qu'au choix et à la diversité des références culturelles convoquées.

Rappelons qu'au niveau de l'agrégation, il est attendu des candidats une expression à la fois claire, précise et soignée.

Pour l'évaluation des copies, le jury s'est appuyé sur les critères suivants : la maîtrise de la langue créole, la connaissance des exigences méthodologiques propres à la composition, la pertinence de la problématique formulée et la cohérence de la construction du devoir la densité et la précision de l'argumentation, la capacité à mobiliser des références culturelles variées, représentatives de la pluralité des mondes créoles.

### **Le sujet**

Dans *Nuit d'épine* (2019), Christiane Taubira écrit : « La nuit, c'est le temps des serments inviolables, d'aveux rédempteurs, de déchiffrement des augures limpides ou

énigmatiques. [...] Lieu de résistances, de dissidences, de résilience, carrefour de toutes les sécessions et des plus improbables renaissances, elle mue et métamorphose. »

*En quoi ce regard porté sur la nuit éclaire-t-il votre lecture des œuvres du programme ?* La nuit, telle que présentée par Christiane Taubira, apparaît comme un temps de révélation et de transformation. Elle est polyphonique et active : lieu d'aveux, de serments, de dissidence, de résilience, de renaissances, elle « mue », « métamorphose » et agit comme un carrefour symbolique.

Cette vision fait écho aux représentations ambivalentes de la nuit dans le programme de l'agrégation : à la fois espace d'ombre, de peur, d'informe (héritage occidental) et temps du rêve, du sacré et de l'invisible. Chez Chamoiseau parlant de Glissant, la nuit devient un lieu privilégié de création littéraire, riche de tensions et de sens.

Dans les œuvres créoles, la nuit est à la fois héritière de mythes universels (Priam, Saint-John Perse) et lieu d'un renversement symbolique : elle n'est plus purement tragique, mais devient parole, souffle, création. Elle constitue un espace de rupture et de libération, souvent lié à l'oralité : veillées, contes, chants, mémoires interdites. Elle est aussi un lieu de recomposition, donnant forme à l'inexprimable (trauma, diaspora, histoire coloniale) et ouvrant la voie à un langage proprement créole, où visible et invisible, passé et futur, se croisent.

Ainsi, la nuit dans les littératures créoles ne se limite pas à un simple décor : elle est force poétique et politique, opérateur de résistance, de mémoire et d'invention identitaire.

### **Remarques sur les productions des candidats**

Le jury a été surpris par le manque de maîtrise des règles de présentation : certains titres d'œuvres étaient mal signalés, parfois à la fois soulignés et entre guillemets, les noms d'auteurs apparaissaient en lettres capitales, des signes de ponctuation figuraient au début de la ligne, et des erreurs ont été relevées dans l'orthographe des titres, comme \*Souffrière écrit avec deux « f » et sans « s ». Des candidats ont aussi donné des titres aux parties du développement.

Toutefois, la principale difficulté constatée reste la méconnaissance de la méthodologie de la dissertation. Le jury a ainsi relevé l'absence de problématique, d'analyse de la citation dans l'introduction, ou même de plan dans certaines copies, dont l'une ne comportait que quatre pages. Trop de copies passent à côté de l'enjeu littéraire de l'épreuve et proposent à la place des discours vagues sur la culture, rédigés dans une langue obscure dominée par les métaphores et les néologismes. Le jury rappelle que l'objectif de l'épreuve est d'éclairer la citation et les œuvres, et non de démontrer une posture d'« écrivain » ou de locuteur « natif ». Le discours attendu doit garder une distance critique propre à la réflexion scientifique : le candidat ne s'exprime pas au nom d'un « Nou » collectif (*lang-nou an nou kilti, péyi an nou*).

Il a également été constaté que les œuvres n'avaient pas été lues avec la rigueur attendue, comme le montre, par exemple, cette affirmation erronée d'un candidat à propos de *Souffrière* : « *liv-lasa ki parèt an 1995 ka mèt douvan danjé a lanati avè on pèsonaj adan on foré tousèl a-y lannuit* » (créole guadeloupéen), alors que ni le titre, ni l'année, ni le contenu ne sont exacts. Par ailleurs, certaines copies comportaient de nombreuses références littéraires dans analyse.

Quelques copies étaient hors sujet, la lecture de la citation faite par ces candidats ne leur ayant pas permis d'en dégager une problématique cohérente et par conséquent une composition fluide et rigoureuse. Le nombre de pages de ces copies, trois parfois, illustre bien la difficulté de ces candidats à traiter le sujet.

S'agissant de la langue, de nombreux calques ont été relevés alors même que les correspondances existent en créole. Par exemple, *ka fin an lanbo, ka prétann, ka karaktérizé'y, zaks, ka évotjé, riprézantasion, sansualité, ritmik...*

Toutefois, certaines copies démontrent une volonté d'organiser le travail de réflexion en respectant les parties canoniques de l'exercice. Le sujet y est assez bien traité et la langue soignée.

### **Conseils aux candidats**

Le jury recommande aux candidats de se former sérieusement à la méthode de la composition littéraire en consultant des modèles reconnus. Ils peuvent s'appuyer sur les annales des épreuves anticipées de première (notamment celles de français), et sur les rapports des jurys du CAPES et de l'agrégation de lettres modernes. Ils peuvent également se référer à des ouvrages universitaires consacrés à cet exercice. Il est essentiel de comprendre que cette épreuve ne vise pas à valoriser un discours identitaire ou une performance littéraire, mais à proposer une analyse construite, rigoureuse et distanciée des œuvres et de la citation. Une lecture précise et fidèle des textes au programme est indispensable, tout comme une expression claire, structurée et conforme aux exigences universitaires.

Il lui recommande aussi une plus grande rigueur dans la langue créole et une utilisation du panel de possibilités d'exprimer un mot, une idée, une expression plutôt que de recourir aux calques qui devraient être réservés aux mots ou expressions qui n'ont aucun équivalent en créole.

### **Ce que le jury attend :**

#### **Maîtrise de la langue et rigueur méthodologique**

Les candidats doivent produire une expression en créole riche et précise, avec un vocabulaire varié, une grammaire correcte et une maîtrise contrôlée de l'oralité.

L'épreuve exige un exercice structuré selon les règles de la dissertation :

- une introduction solide avec une problématique clairement formulée,
- un développement en deux ou trois parties articulées de manière logique,

-une conclusion synthétique.

Une distance critique est attendue : le candidat ne parle pas en tant que représentant d'un collectif mais adopte une posture réflexive et analytique.

### **Pertinence de la réflexion et cohérence du propos**

Le sujet doit être traité dans sa globalité. Or, le jury a constaté que certains candidats ont fait le choix de ne traiter qu'un segment de la citation proposée, négligeant ainsi des éléments essentiels du sujet (par exemple, en insistant uniquement sur la nuit comme lieu de souffrance, ou uniquement comme lieu de renaissance). Ce traitement partiel est rédhibitoire, car il réduit la portée de la réflexion et traduit une incompréhension des attendus. Pour réussir, le candidat doit analyser l'ensemble de la citation (dans le cas présent, les notions de nuit, de serments, d'aveux, d'augures, de résistance, de dissidence, de résilience, de renaissance de métamorphose...) afin d'en proposer une lecture problématisée et complète, éclairant ainsi les œuvres du programme sous tous leurs aspects en lien avec ce regard sur la nuit.

Une problématique bien posée, centrée sur toutes les dimensions du sujet, est donc indispensable. L'argumentation doit être nuancée, structurée et étayée, en évitant les discours vagues ou purement déclaratifs. Une mobilisation de références culturelles et littéraires variées, issues de plusieurs aires créolophones (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion...) est une plus-value pour le candidat.

### **Mobilisation efficace du programme**

Le candidat doit faire preuve d'une analyse fine des œuvres et de la citation. Les ouvrages doivent avoir été lus avec rigueur : il convient d'en connaître les titres exacts, les dates de publication, les personnages, les thématiques majeures. L'apport de disciplines connexes (histoire, ethnologie, sociolinguistique, anthropologie...) est encouragé lorsqu'il éclaire les œuvres littéraires de manière pertinente.

Les œuvres hors programmes peuvent être évoquées dès lors qu'ils éclairent le travail du candidat et à condition que les références soient analysées.

### **Posture académique et rigueur universitaire**

Le ton attendu est distancié, réflexif et non revendicatif. Le propos ne doit pas consister à « écrire en créole natif » mais à proposer une analyse argumentée, construite, méthodiquement développée. L'objectif n'est pas la performance d'écriture mais la production d'un raisonnement littéraire abouti, dans un créole maîtrisé.

### 1.3. Traduction

#### Présentation de l'épreuve

Durée de l'épreuve: 5 heures.

Coefficient 1.

Le jury tient à rappeler que la traduction universitaire est un exercice qui obéit à une dynamique double : d'un côté la fidélité au texte source, dans ses spécificités sémantiques, syntaxiques et stylistiques ; et d'un autre côté la correction de la langue cible, dans ses particularités grammaticales et ses expressions idiomatiques. Contrairement à la traduction commerciale, pour laquelle un certain degré de réécriture peut être acceptable, c'est la fidélité maximale au texte original, dans la limite du respect de la langue cible, qui est visée.

Une bonne connaissance linguistique (et sociolinguistique) s'avère nécessaire dans cette épreuve de traduction. Les langues cible et source nécessitent que l'on ait une maîtrise de la syntaxe, de la grammaire et de l'orthographe. Sans ce préalable, il sera difficile de passer d'une langue à une autre au risque de faire des contresens, des *surtraductions*, mais également des *sous-traductions*.

De nombreuses copies présentent des lacunes typographiques qui les disqualifient au regard du niveau d'exigence du concours.

Les fautes d'orthographe sont nombreuses, voire trop nombreuses dans les deux langues. Une révision des fondamentaux des langues française et créole s'impose avant de concourir. L'exigence du concours est telle que, rendre des copies truffées de fautes ne laisse pas entrevoir une grande compétence en langues

#### 1.3. 1 Thème

**Le sujet : Texte original en français, extrait de *Désert*, J.-M. G Le Clézio, 1980.**

Les trois points de grammaire à expliquer sont indiqués en gras.

Lalla remonte vers la vieille ville, elle gravit lentement les marches de l'escalier défoncé où coule **l'égout qui sent fort**. En haut de l'escalier, elle tourne à gauche, puis elle marche dans la rue du Bon-Jésus. Sur les vieux murs lépreux, il y a des signes écrits à la

craie, des lettres et des dessins incompréhensibles, à demi effacés. Par terre, il y a plusieurs taches rouges comme le sang, où rôdent des mouches. La couleur rouge résonne dans la tête de Lalla, fait un bruit de sirène, un siflement qui creuse un trou, vide son esprit. Lentement, avec effort, Lalla enjambe une première tache, une deuxième, une troisième. Il y a de drôles de choses blanches mêlées aux taches rouges, comme des cartilages, des os brisés, de la peau, et la sirène résonne encore plus fort dans la tête de Lalla. Elle essaie de courir le long de la rue en pente, mais les pierres sont humides et glissantes, **surtout quand on a des sandales de caoutchouc**. Rue du Timon, il y a encore des signes écrits à la craie sur les vieux murs, des mots, peut-être des noms ? Puis une femme nue, aux seins pareils à des yeux, et Lalla pense au journal obscène déplié sur le lit défait, dans la chambre d'hôtel. Plus loin, c'est un phallus énorme dessiné à la craie sur une vieille porte, comme un masque grotesque.

Lalla continue à marcher, en respirant avec peine. La sueur coule toujours sur son front, le long de son dos, mouille ses reins, pique ses aisselles. Il n'y a personne dans les rues à cette heure-là, seulement quelques chiens au poil hérissé, qui rongent leurs os en grognant. Les fenêtres au ras du sol sont fermées par des grillages, des barreaux. Plus haut, les volets sont tirés, les maisons semblent abandonnées. Il y a un froid de mort qui sort des bouches des soupirails, des caves, des fenêtres noires. C'est comme une haleine de mort qui souffle le long des rues, qui emplit les recoins pourris au bas des murs. Où aller ? Lalla avance lentement de nouveau, elle tourne encore une fois à droite, vers le mur de la vieille maison. Lalla a toujours un peu peur, quand elle voit **ces grandes fenêtres garnies de barreaux**, parce qu'elle croit que c'est une prison où les gens sont morts autrefois : on dit même que la nuit, parfois, on entend les gémissements des prisonniers derrière les barreaux des fenêtres.

Dans le passage, on voit le personnage principal, Lalla évoluer dans les rues de Marseille. La marche difficile du personnage s'accompagne d'éléments descriptifs. Les candidats devaient être vigilants quant à l'expression du lieu, aux verbes de mouvement, aux expansions du nom et aux compléments de manière.

Le texte comportait une alternance entre narration et monologue intérieur. Il s'agissait de rendre fidèlement cette alternance, tout en respectant le registre familier du texte d'origine, notamment à travers le vocabulaire employé (comme le mot « flotte »), les figures de style (« les vaches regroupées en grappes ») ou les marques d'oralité (utilisation de « ça », répétition de « peut-être »). Le jury a observé que certaines copies se distinguaient par la justesse de la transposition dans la langue cible, comme en témoignent les exemples relevés en créole réunionnais : « *kapkap i mont touzour si Lalla kan li voi bann gran gran fenèt la* ». La tournure idiomatique de cette proposition exploite pleinement les ressources de la langue cible. De même, la

duplication de l'adjectif et la post-position du démonstratif dans *bann gran gran fenèt la* illustre une excellente adaptation stylistique.

Autre exemple marquant : *Episa in fanm touni an vèr sanm in pèr téte konm dé kanèt lo zié* », où l'utilisation du duel *dé kanèt lo zié* et de l'expression *touni an vèr* révèle une grande justesse dans le choix des équivalents linguistiques. À l'inverse, certaines traductions prennent trop de libertés avec le texte d'origine. Par exemple, dans la proposition *zot i grongn pou fé pèr domoun sinonsa lo sien minm po pa i kapay zot bout lo zo* », aucun de ces ajouts n'existe dans le texte source, ce qui constitue une réécriture non conforme aux exigences d'une traduction de concours. De même, l'expression *su lo bann mur tobozé* repose sur le néologisme *tobozé*, formé à partir de « *toboz* » (vieille personne acariâtre) avec ajout du suffixe -é. Ce procédé, bien que potentiellement légitime dans un contexte créatif, est ici inapproprié car il altère le sens du texte original. Le jury rappelle que ce type de transformation ou d'enrichissement, s'il n'est pas justifié par un impératif de sens ou de style, doit être évité. Le respect du texte source et la maîtrise des équivalences linguistiques restent les critères fondamentaux de cette épreuve.

Cependant, un certain nombre d'expressions sont d'heureuses trouvailles comme en créole martiniquais la couleur rouge résonne. Le verbe résonner est traduit par le verbe *tizonnen*, les os brisés devient *zo chèpiyé*. Un *sifflement* devient *an ti bwi siflé* qui est une meilleure traduction que : *an voukoum siflé*. En effet, un *voukoum* est plus un tumulte, un charivari qu'un petit bruit.

Ces deux verbes restituent en créole les sens des verbes français.

Nous relevons beaucoup trop de calques du français dans les copies des candidats *masques grotesques traduit en mas grotes* ; *cartilage en kartilaj* ; *surtout n'est pas soutou*, etc.).

On ne traduit pas les noms des lieux, lieux-dits (sauf s'il existe un équivalent), les noms propres, les noms d'institutions en langue créole. *La rue Bon Jésus* ne devient pas *Lari Bon Jézi*.

De même qu'on ne traduit pas en français des surnoms donnés en créole (Ex : *Pépa n'était pas à traduire en Peut pas* comme dans la version en créole martiniquais) ni les titres des ouvrages d'où est tiré l'extrait à traiter. Il ne s'agit pas non plus de traduire en créole les noms (Ex : *Lalla* ne devient pas *Lala*).

Les erreurs de lexique sont fréquentes (ex : un froid de mort n'est pas un *gwo frédi* ou *an frédi frèt, mouch ka sanblé pour où rôdent les mouches*, « *ka fè won* » aurait été plus approprié ou encore *an direksion bouk-la* pour vers *la vieille ville*.

Les faux-sens : *wouspété* employé pour *grogner* (seulement quelques chiens...en grognant).

Le contresens : (ex : Elle essaie de courir le long de *la rue en pente*). *An lari ki kon an mon* pour la rue en pente.

La surtraduction : Quelques malencontreux procédés d'embellissement *sirenn-ponpié* pour sirène, sé *dousman i ka monté anmizi-anmizi* pour traduire *elle gravit lentement* sé *éséyé i ka éséyé kouri* pour *elle essaie de courir* ; *ka dévidé lèspri-y toubonman* pour traduire vide son esprit. Rien dans le texte ne nécessitait l'utilisation de *toubonman*, *yo ka glisé bon glisé* pour *glissantes*, cette forme emphatique ne se justifie pas.

Le registre : même si le texte à traduire appelait une traduction dans un registre familier, les expressions grossières sont à proscrire. *An mannyè mòlòkoy, an mòlòkòy ka fòsé pianm-pianm* sont de belles images pour traduire la lenteur alors que *phallus énorme* traduit par *an bidim kal, on bidim pin, bidim lolo bandé on gwo manman kòk*, *an gwo kòk kon mas-tribal* sont des expressions pour lesquelles un euphémisme aurait été apprécié comme *an nati-nonm gwoisé latè* rencontré dans une copie.

L'accentuation en créole est le plus souvent déficiente. La connaissance de graphèmes et de phonèmes, acquise par la fréquentation d'ouvrages en créole, va aider à réussir sa traduction.

#### **Quelques écueils qu'il convenait d'éviter :**

La langue créole est une langue métaphorique. Les traductions proposées oublient cette caractéristique fondamentale.

Il faut être fidèle au texte. Pour autant, il ne s'agit pas de traduire mot à mot, mais de traduire des unités de sens. Le plus souvent, le mot à mot aboutit à un interlecte qui n'est plus du créole. C'est comme une *haleine de mort* qui souffle le long des rues). Le lexème *Haleine de mort* fut traduit de différentes manières pas toujours très heureuses

1<sup>ère</sup> proposition : *Sé konsidéré sé an lodè vapè bouch ki ka santi moun mò.*

2<sup>e</sup> proposition : *Sé konsi souf a an moun mò té ka vanté.*

Nous, nous proposons de traduire par *an van lanmò ka kouri adan tout lé lari-a...* l'idée de *van lanmò* rappelle un contexte culturel qui souvent fait référence au vent.

Les remarques du jury sont valables pour les candidats de toutes les aires , les exemples relevés se retrouvent dans tous les créoles. Ainsi, les exemples qui vont suivre, repérés

dans des copies en créole guadeloupéen, gagneraient à être lus des futurs candidats au même titre que ceux qui précédent en créole réunionnais ou Martiniquais :

« remonte » (l.1) : *ka bay alamonté*. La tournure \* *ka viré monté pa owa* relève de l'approximation et du calque

« murs lépreux » (l.3): *massonn lad*

« le long de » (l.10) : *toulouchimen*, tout longè a est plus précis que \* *adan désant a lari-la*

« lentement avec effort » (l.7), : *adan onsèl ralanti*, tournure plus adéquate que la calque \* èvè éfò

Le texte est au présent et relève de l'aspect inaccompli. L'attention des candidats devaient être portée sur les phrases composées de plusieurs propositions, parfois imbriquées.

« où coule l'égout qui sent fort » (l.2) : *Sé la légou santi pit la ka koulé*. Il est judicieux dans ce cas de construire une autre phrase au lieu de garder la structure initiale avec un calque \* *la oti ka koulé on légou*.

Le récit est très imagé. Il comprend des comparaisons, métaphores et personnifications

« aux seins pareils à des yeux » (l.13) : Le jury a pu trouver l'expression tronquée \* èvè tété déwò a-y la au lieu de tété a-y pòtré dé zyé.

« comme un masque grotesque » (l.15) : *akondi on mas bòskaf*

## Les faits de langue

Non seulement les candidats ne traitent pas tous les passages indiqués mais en plus tous les faits de langue ne sont pas identifiés. Cette partie de l'épreuve doit être préparée avec plus de rigueur. Le jury a encore pu lire des traductions, des commentaires là où il attend des analyses linguistiques.

« Sur les vieux murs lépreux, il y a des signes écrits à la craie » - *Asi sé vyé massonn lad la, tini sin moun fè é lakré*

Il y avait à signaler plusieurs éléments : au niveau de la structure (antéposition du complément de lieu, tournure présentative, deux adjectifs qui qualifient le même nom) ; au niveau morphosyntaxique (adjectif de sens passif, complément de moyen), au niveau lexical (l'usage métaphorique de « lépreux »).

« Il y a un froid de mort qui sort des bouches des soupirails » - *Ni on modèl frédi frèt ka sòti adan bouch a sé soupiray-la*.

Les candidats pouvaient remarquer l'usage du présentatif (caractéristique du texte descriptif et du style), mener une réflexion sur le complément du nom « de mort » (rendre l'intensité, l'idée de cadavre *mò* ou l'abstraction *lanmò*), sur le nom « bouche » qu'on pouvait conserver au lieu de *tou* (plus référentiel) pour rendre la personnification que se met en place dans le passage.

« C'est comme une haleine de mort qui souffle le long des rues » - *Yo té ké di souf a lanmò ka kouri-lonji sé lari-la.*

La comparative est restituée par les morphèmes de temps et d'aspect té ké. Pour rendre l'image de la mort qui rôde et se diffuse, l'ensemble constitué du verbe « souffler » et de la préposition « le long de » est traduit par *kouri-lonji*, verbe sériel.

Le jury note toutefois l'effort des candidats des différentes aires, de traiter cette partie de l'exercice même si trop souvent, les explications étaient soit alambiquées, soit incomplètes, soit superficielles.

De façon générale, une bonne connaissance de la grammaire s'impose, tant en français qu'en créole. En outre, il faut tenir compte du fait sociolinguistique créole, de la dimension métaphorique de la langue pour des traductions jugées difficiles.

### 1.3. 2 Version

#### Réunion

##### **Présentation du texte**

Le texte de version proposé est extrait de *Louis Redona, in fonksyonèr*, premier roman de l'auteur réunionnais Daniel Honoré, publié initialement en 1980 aux éditions Les Chemins de la Liberté, puis réédité en 2010 par K'A. Ce roman constitue une référence bien connue des enseignants de créole réunionnais et peut être exploité en contexte scolaire. L'extrait sélectionné correspond aux premières pages de l'œuvre : Louis, personnage principal, quitte Saint-Benoît pour rejoindre son père à Saint-Denis à l'occasion de son entrée au lycée, événement marquant vécu comme une étape initiatique et sociale importante.

##### **Enjeu lexical**

L'extrait présente une richesse lexicale typique de l'écriture de Daniel Honoré. L'auteur mobilise un lexique profondément ancré dans la langue créole réunionnaise, incluant des termes rares ou peu usités tels que *zi-ng* (un petit peu) ou *molar* (crachat). Il se distingue également par sa capacité créative à forger des néologismes, comme dans *in mayavantir*, mot-valise issu de *mayé* (resserré, difficile) et *avantir* (aventure), évoquant l'idée d'une aventure chaotique. Ces choix lexicaux, porteurs d'une forte charge symbolique et culturelle, complexifient le passage vers le français et exigent une restitution respectueuse de la nuance et de la densité sémantique du texte original.

## Enjeu syntaxique

Sur le plan syntaxique, l'écriture de Daniel Honoré se situe souvent dans un registre acrolectal. Elle présente un usage systématique de certaines conjonctions, telles que *ke* ou *k*, parfois intégrées à des structures plus complexes, comme *akozke*. Ces formes syntaxiques, caractéristiques du créole réunionnais écrit, peuvent créer des ruptures de rythme et nécessitent une attention particulière en traduction pour préserver leur fonction dans le discours sans altérer la fluidité du français cible.

## Enjeu stylistique

L'extrait met en scène un personnage – le père de Louis – s'exprimant dans un **ethnolecte créole**, celui des Sino-Réunionnais. Cela se manifeste par des altérations phonologiques et grammaticales marquées, comme dans la phrase : « *E ! Ti-Noui ! Ti Noui ! Aou lévé i papa fini asité gouté pou ou.* » La forme standardisée en créole réunionnais serait plutôt : « *E ! Ti Loui ! Ti Loui ! Lèv aou, papa la fini achèt gouté pou ou.* » Ces déformations, loin d'être des erreurs, relèvent d'un choix stylistique fort qui donne voix à une diversité sociolinguistique interne. En traduction, il s'agit non seulement de restituer le sens, mais aussi de transmettre cet effet de variation linguistique, par exemple en introduisant en français des traits d'oralité marquant une différence d'origine ou de prononciation, sans tomber dans la caricature.

## Guadeloupe

Le passage proposé aux candidats est un extrait de « On pòt ka bat andidan nanm fondòk an mwen ». Il s'agit d'un texte narratif tiré de Koukyanm ou le couteau jaune de l'anoli de Georges Drumeaux. Le narrateur fait le portrait en actes de Siril Barik, un habitant de *lakou* Sully Claire.

Le texte ne présente pas de difficultés lexicales. Seules quelques expressions méritaient une attention particulière. Le jury a pu relever quelques contre-sens comme *\*pas trop loin de là* pour traduire « *Iwenzanlwen* » et *\*marbre* pour « *mapou* ». Tous les candidats n'ont pas utilisé le terme *éléphantiasis* pour rendre l'expression « *fam a gwopyé* » et certains ont eu recours aux guillemets pour le nom des friandises. On attend que le candidat fasse des propositions : *nougats-pays* – « *sik-a-pistach* » ; *friandise au maïs-* « *kilibibi* ».

Le texte ne comporte pas non plus de particularités au niveau du système aspecto-temporel. Pourtant le jury a pu lire *\*pourrait nous dire* au lieu de *aurait pu dire* pour traduire « *té'é di* ».

Les candidats n'ont pas cherché à traiter les tournures elliptiques et les phrases nominales qui faisaient surgir les scènes de la vie de tous jours (Lignes 13, l.16). En

français, il aurait été judicieux d'avoir recours au présentatif « c'était » ou de rétablir un verbe.

Le jury a malheureusement trouvé des fautes de langue qui devraient être évitées grâce à une relecture attentive de la copie. *\*nul part, \*luter, \* langues sales étaient crues plus que la viande rouge.*

### Les faits de langue

« *Ki té ka fonksyonné yomenm-yomenm* » - *qui fonctionnaient en autarcie*

Il s'agit d'une proposition relative qui complète le groupe nominal « *koté-lasa* » et dont le verbe porte les morphèmes *té* et *ka* pour exprimer un passé inaccompli, une habitude. L'expression *yomenm-yomenm*, complément de manière de la phrase, est une construction lexicale. La répétition du pronom réflexif *yomenm* permet d'exprimer l'idée d'entre-soi, de fonctionnement en autarcie.

« *Lwenzanlwen, détwa nonm té ka lévé goumé* » - *De temps en temps, quelques hommes décidaient de se battre*

Ce groupe est une proposition circonstancielle introduite par la conjonction *lwenzanlwen*. Celle-ci relève d'une construction lexicale dans laquelle, pour éviter le hiatus, la fricative sonore /Z/ est réalisée à l'oral et graphiée. Le déterminant indéfini *détwa* relève de l'agglutination de deux adjectifs numéraux (dé, twa). Pour finir, il fallait identifier l'utilisation du prédicat *lévé* comme morphème aspectuel inchoatif.

« *Ou téé di yo fèt adan mapou gri* » - *qu'on aurait dit faits de mapou gris*

Il s'agit là encore d'une proposition relative sans pronom relatif (*ki* facultatif) et dont le verbe porte les morphèmes *té* *ké*, avec apocope, pour l'expression de l'hypothèse. A l'intérieur de cette relative se trouve une subordonnée complétive du verbe *di* et dont le verbe, a un sens passif *fèt* (versus *fè*). Elle peut être rendue par une participiale qui allège la phrase en français.

### Martinique

Le texte proposé en créole martiniquais est un extrait du recueil de nouvelles *Gran lanmè* de Roger Ebion, K Editions, 2019

Il présente un personnage haut en couleur surnommé *Pépa* dont il fait le portrait. Le texte ne présentait aucune difficulté majeure tant sur le plan lexical que syntaxique et l'exercice est assez bien réussi. Les copies sont en général, fidèles au texte-source et respectent le principe d'une juste distance avec ledit texte : *ni trop loin ni trop près*. Pour autant, le jury a relevé des sur-traductions et quelques libertés de restitution

*qu'on l'aurait cru aisément fait d'un filet de pêcheur pour konsidiré i té fèt épi an filèt péchè*

Quelques éléments très réussis dans les copies : « *I té ka pòté an triko plen trou konsidiré i té fèt épi an filé péchè.* » La version française : « Il portait un débardeur ciblé de trous comme s'il avait été confectionné dans un filet de pêcheur. »

*Un débardeur ciblé de trous mieux qu'un t-shirt si trouvé.*

Quelques maladresses ou erreurs récurrentes ont toutefois été relevées. Ainsi un registre trop familier n'est pas recevable à ce niveau d'exigence : (Ex : sur sa tête, *un truc noir...*). Le terme *truc* traduisant le mot créole *bagay*. La traduction de Pépa (surnom donné au personnage) en *Peut pas*, retrouvée dans certaines copies n'était pas heureuse. Des contresens : *sé pas i pé pa fè ayen*, la traduction *qu'il n'y peut rien*, retrouvée dans plusieurs copies n'est pas correcte contrairement à *c'est parce qu'il n'est bon à rien / parce qu'il ne peut rien faire* plus proches du texte en créole. *An triko plen tou* n'est pas un *T-Shirt*) Certains mots ou segments sont carrément non traduits. Le choix lexical est parfois aussi contestable. Ainsi, *Dot té ka testé* n'est pas rendu par *d'autres avancent*, testé en créole ayant un caractère plus péremptoire que *avancent* en français qui traduit au contraire une hypothèse.

*An bel nèg* : le jury a été surpris de la traduction dans la plupart des copies par *un bel homme*, *un beau garçon* plutôt que par *un beau noir* ou *un beau nègre* comme si le substantif *nègre* était intraduisible en français.

### Les faits de langue

*Lè'y té ka vini, sé anni an sak ou té ka wè.* Cette phrase ne présente pas de difficultés majeures. Toutefois, il s'agissait de connaître certains déterminants tels que le pronom personnel « *i* » qui prend la forme « *Y* » quand il s'agit de transcrire le langage oral, le *anni*, afin de restituer en français le sens de la phrase en créole.

Le jury répète aux candidats les conseils pour réussir l'épreuve de traduction (thème et version :

Avoir une bonne connaissance de la grammaire créole

Utiliser un lexique approprié en faisant attention aux faux-amis et aux interférences

Travailler régulièrement à partir de textes variés : familiarisez-vous avec des auteurs créoles de différentes aires (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane) pour enrichir votre lexique, repérer les constructions spécifiques et capter les nuances stylistiques propres à chaque variété de créole.

Maîtriser les équivalences entre créole et français : identifiez les structures syntaxiques récurrentes et entraînez-vous à les transposer sans calque. Une bonne version n'est

pas une traduction littérale, mais un passage fidèle au sens, au ton et au style du texte source.

Éviter la sur-traduction ou la réécriture : toute tentative d'embellir ou de corriger ce qui ne l'est pas dans l'original nuit à la fidélité de la traduction. Traduire, ce n'est pas réécrire.

Travailler la justesse stylistique : le registre de langue du texte cible (français ou créole) doit correspondre à celui du texte source. Un texte familier en créole doit rester familier en français, et inversement.

Soigner l'analyse des faits de langue : dans cette partie, il ne s'agit pas seulement de relever des phénomènes linguistiques, mais d'expliquer leur effet, leur fonction dans le texte et leur pertinence stylistique ou culturelle.

S'entraîner avec les rapports de jury des sessions précédentes : les rapports de jury contiennent souvent des extraits de bonnes copies et des conseils précieux sur les erreurs à éviter.

Relire attentivement votre production : les fautes d'orthographe, les maladresses grammaticales ou les incohérences dans le texte cible sont autant de points facilement évitables par une relecture minutieuse.

## 2. ÉPREUVES D'ADMISSION

### 2.1. Exposé en français de la préparation d'un cours suivi d'un entretien en français

#### **Présentation de l'épreuve**

Durée de la préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum,

(exposé : 40 minutes maximum, entretien : 20 minutes maximum).

Coefficient 2.

L'épreuve se fonde sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents dans la langue de l'option (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni au candidat. Outre les questions de sujets et de discipline, le jury pose les questions qu'il juge pertinentes et qui lui permettent d'évaluer la capacité du candidat, à intégrer dans son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à avoir une connaissance approfondie de son contexte (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et des valeurs qui le portent, dont les valeurs de la République. Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

#### **Remarques générales :**

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à analyser un dossier documentaire, à en dégager les enjeux pédagogiques et à concevoir une séquence d'enseignement réaliste et pertinente, en lien avec les programmes officiels de la Langue Vivante Régionale (LVR) créole.

Il ne s'agit ni d'un récit d'expérience en classe, ni d'une fiction pédagogique, mais d'une démonstration d'expertise didactique, appuyée sur une solide culture linguistique, littéraire, historique et culturelle.

## **Analyse du dossier et conception de la séquence**

Le candidat doit montrer une lecture transversale du dossier, en mettant en lumière la complémentarité des documents (textes littéraires, documents informatifs, iconographiques, audio-visuels), leur pertinence par rapport à une problématique claire et leurs potentialités didactiques.

Chaque document est analysé de manière articulée, en lien avec le contexte historique, linguistique et culturel de l'aire créolophone concernée.

À partir de cette analyse, une problématique claire est formulée. Elle s'inscrit dans l'un des axes du programme de LVR (par exemple : parole et mémoire, identité et territoire, contacts de langues...). Cette problématique guide toute la construction de la séquence.

Le candidat doit ensuite :

- choisir un niveau de classe pertinent (LVB, LLCR, section bilingue...) ;
- identifier des objectifs de séquence équilibrés : culturels, linguistiques, communicationnels, pragmatiques ;
- préciser les objectifs linguistiques : lexique, grammaire, graphie, phonologie ;
- organiser l'étude des documents dans un ordre cohérent (chronologique, thématique ou selon la complexité croissante) ;
- expliquer comment chaque document sera exploité pédagogiquement.

Le jury valorise les propositions réalistes et rigoureuses, et attend que les documents soient éventuellement adaptés : sélection d'extraits, simplification de la graphie, ajout de lexiques, etc.

## **Activités langagières, évaluation et prolongements**

Les activités langagières doivent être variées, articulées et cohérentes avec les objectifs visés. Le candidat mobilise les six activités du CECRL :

- compréhension de l'oral,
- compréhension de l'écrit,
- expression orale en continu,
- interaction orale,
- expression écrite,
- médiation.

Chaque activité prépare la suivante et conduit à une tâche finale. Celle-ci peut être écrite ou orale, en fonction des choix faits, mais elle doit être préparée par des étapes progressives. Elle est présentée avec une consigne en créole, des critères d'évaluation et un barème clair. L'évaluation formative, intégrée à la progression, permet d'ajuster l'apprentissage.

Des prolongements peuvent être proposés : projet interdisciplinaire, travail de mémoire, lien avec l'actualité ou la culture locale, EPI, sortie pédagogique...

Le jury attend une posture professionnelle et distanciée, une expression claire et une capacité à justifier, nuancer ou adapter ses choix lors de l'entretien. L'aisance à l'oral et l'écoute sont très appréciées.

### **Bonnes pratiques recommandées**

- Mobiliser ses connaissances à bon escient, sans digressions.
- Maintenir la cohérence entre problématique, objectifs, documents, activités et évaluation.
- Prévoir des adaptations concrètes pour la classe : extraits courts, lexique, supports visuels...
- Associer la dimension culturelle à des apprentissages linguistiques explicites.
- Penser l'élève comme un acteur du savoir : interaction, appropriation, médiation.

### **Les dossiers :**

Les dossiers proposés cette année traitaient de l'engagement du citoyen et particulièrement de son engagement dans la cité.

Les candidats avaient à leur disposition pour cette session un dossier comportant cinq documents contemporains de nature différente. L'extrait d'article qui s'intitule « Femmes et engagement : représentations, espaces et enjeux » écrit par A. Quéniant et J. Lamoureux et est tiré du numéro 37 des *Cahiers de recherche sociologique* (Numéro 37, 2002) est commun à tous les dossiers. Il questionne la notion d'engagement et de féminisme, de façon complète et contrastive en fonction de différents domaines (littéraire, philosophique, sociologiques, politique, anthropologique...). Il permet de repérer aisément le thème attendu « Engagement du citoyen dans la cité ».

Le dossier pour les candidats composant en créole guadeloupéen était complété par 4 autres documents : le poème en créole, *Pou Jack Berthelot* extrait du recueil Pawòl an driv de Frantz Succcab (Jasor, 2024). L'auteur, un écrivain engagé, brosse un portrait élogieux de Jack Berthelot, rend hommage à l'architecte et au militant. Le deuxième texte littéraire, en langue française, est l'extrait d'une nouvelle de Max Jeanne *Ceci n'est pas un coup de poing* tiré du recueil portant le même titre (L'Harmattan, 2022). Dans ce récit qui a pour toile de fond la grève générale de 2009, le narrateur met en scène avec beaucoup d'ironie les prises de position des uns et des autres. La vidéo *Gran koudmen* est un reportage en créole réalisé par Canal 10 en Mars 2024. A la suite d'un incendie à la rue Raspail, à Point-à-Pitre, un coup de main est organisé dans les locaux d'une association culturelle, 50-50. Le media local se rend sur place et interroge

le vice-président de l'association. Le document iconographique est une affiche commandée par le Parc National de la Guadeloupe en 2022 dans le cadre d'une campagne intitulée « Opérations Koudmen ». Il s'agit de convier la population à participer à des coups de main pour nettoyer des sites naturels et pour replanter.

Le dossier pour les candidats composant en créole martiniquais était composé du même premier document. Le document 2 est un extrait de la préface de *Gran lanmè*, œuvre en créole de Roger Ebion, K Editions, 2019. Préface écrite par Térèz Léotin, écrivaine en français et en créole, figure connue de la Martinique. Le troisième document, écrit en français, est un extrait de Aimé Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, Entretiens avec Françoise Vergès, Albin Michel, 20025. Un quatrième document, extrait d'une émission *Ziétaj* de Martinique la 1<sup>ère</sup>, consacrée le 21 mars 2024 à Renaud Bonnard et un cinquième document iconographique représentant une affiche vantant le Service civique publié par la ville de Saint-Pierre et le CEMEA Martinique complétaient ce dossier.

Le dossier pour les candidats composant en créole réunionnais comportait le même document que 1 que pour les autres aires. Le document 2 était un document écrit en français « Meute » de Maya Kamaty, paroles d'une chanson de l'album *Sovaj* (2024). La chanson est interprétée par collectif de femmes réunionnaises : Bioz, Anne Drula, Da Key Dilo Aka Eat My Butterfly, Drean, Elica, Elodie Ayé, Emilie Maillot, Emmanuelle Grondin, Emy Potonié, Eylamusik, Flora Pasquet, Gwendoline Absalon, Katy Toave, Lola Bonnecarrère, Laurence Beaumarchais, Magali Inès, Marie Lanfroy, Mayouma, Missty, Nicole Dambreville, Queen Favie, Sibu Manaï, Stellis aka Niomoye, Tine Poppy. Le document 3 est un article écrit en créole réunionnais, venant de la revue AKOZ, N°26, intitulé « Rap konsian ». Le document 4 est un reportage de l'émission *Kosalafé* proposée par la chaîne télévisée Réunion 1<sup>ère</sup> présentant un jeune réunionnais, Franck Payet, auteur et chanteur de musique urbaine contemporaine qui témoigne de son lien avec une communauté sur les réseaux internet. Le dernier document « *Kwir fyèr é solidèr* » est une photographie de la deuxième marche des visibilités LGBTQIA+ à Saint-Denis le 21 mai 2022.

### **Les enjeux du dossier**

Les dossiers invitaient donc à une réflexion sur l'engagement et en particulier sur l'engagement dans la Cité.

Les documents permettent de traiter de l'engagement et en particulier de l'engagement dans la cité dans des domaines différents, qu'il s'agisse de l'engagement des femmes, de l'engagement des jeunes, de l'engagement individuel à l'engagement collectif pour participer à l'intérêt général que ce soit dans les arts, dans la rue, dans la presse écrite ou télévisée en faveur de différentes causes parfois liées aux inégalités et aux discriminations, à la sauvegarde du patrimoine ou à la transmission...

Les candidats pouvaient envisager la réflexion sous plusieurs angles : qui s'engage, à quel titre ? selon quelle démarche : personnelle ou collective ? le coup de main : forme traditionnelle d'engagement ? Le militantisme ? La diversité ? Valorisation et limites de l'engagement ? les modalités : discours argumentatif / poétique versus action ; langue française ou créole ; registres : éloge, ironie, polémique...

### **Remarques et conseils pour les candidats**

#### Remarques et conseils sur la présentation des documents

Les candidats doivent veiller à l'efficacité de la première partie de leur exposé. Il ne s'agit pas simplement d'introduire les documents, mais de montrer d'une part l'intérêt de chacun et d'autre part l'articulation du dossier. Par ailleurs, tous les documents sont à présenter même si le candidat choisit de ne pas tous les utiliser dans la deuxième partie.

Ainsi, le jury a-t-il déploré pour la plupart des candidats, l'évitement du premier document qui cependant posait nombre de formes d'engagement au cœur du dossier. Cette non prise en compte a altéré la confrontation des documents attendue par le jury.

Si la contextualisation culturelle est appréciée, elle ne doit pas prendre le pas sur l'analyse des documents. C'est à ces conditions que le candidat pourra dégager une problématique lui permettant de mener une réflexion dynamique sur le sujet. Si certains candidats ont su mobiliser leurs connaissances littéraires, culturelles et civilisationnelles, le jury a été surpris de la sécheresse de certains exposés, en particulier dans cette première partie. Le jury a remarqué également pour cette session une difficulté pour les candidats à construire un discours fluide et progressif. Il a noté de nombreuses hésitations et redites. Le jury rappelle que les questions formulées doivent permettre aux candidats de proposer de nouveaux éléments, des rectifications, un approfondissement du propos du candidat et non une simple redite.

#### Remarques sur la partie didactique

Les candidats n'ont pas toujours réussi à didactiser les documents et à proposer une séance ou une séquence cohérente et achevée. Une fois les objectifs posés, on attend des candidats qu'ils choisissent des objectifs pertinents au regard du dossier, de l'axe et du niveau retenus et qu'ils montrent comment ils pourraient atteindre ces objectifs en classe. Le détail du déroulement de la séance importe bien moins que la construction des activités à mener. Les candidats doivent veiller également à articuler la séance ou la séquence qu'ils proposent à des évaluations. L'aspect littéraire et l'aspect linguistique ne doivent pas être négligés.

Dans cette seconde partie, le jury invite à ne pas être vague lors de la présentation didactique et de ne pas perdre de vue le fil conducteur initié par la problématique. A

titre d'exemple, il est laconique d'annoncer que « plusieurs types d'évaluations seraient possible en pareil cas. »

Le jury rappelle aussi qu'il s'agit d'une agrégation de langue et qu'il est inconcevable que le CECRL soit méconnu de certains candidats de même que la confusion entre l'évaluation et la tâche finale.

A contrario, il ne s'agit pas de déployer toutes les compétences langagières à atteindre pendant l'année scolaire mais de bien cibler celles à développer dans une séance précise en l'occurrence celle présentée par le candidat.

#### Remarques sur la langue et la posture

Tous les candidats n'ont pas fait preuve d'aisance. Le jury n'attend pas une prestation d'orateur. Cependant, les candidats veilleront à lever les yeux de leurs notes, à regarder les membres du jury, à parler de façon articulée et bien audible.

Par ailleurs, à ce niveau de concours, certaines fautes de langue ne sont pas acceptables.

Le jury a néanmoins apprécié la capacité de certains candidats à argumenter en faisant appel à leurs connaissances, leur sens de l'écoute et à leur aptitude à revoir leurs propos en les étayant et en les approfondissant. Il a aussi valorisé les références et les contextualisations précises, les références à d'autres aires créolophones ainsi que la qualité de la langue, l'aisance dans l'exposé comme dans les échanges pour certains candidats

## 2.2. Explication en créole d'un texte au programme suivie d'un thème improvisé

### **Présentation de l'épreuve :**

**Explication en créole d'un texte ou d'un document iconographique ou audiovisuel extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue.**

Durée de la préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 h maximum,

(exposé : 30 mn maximum ; entretien : 30 mn maximum).

Coefficient 2.

**« L'épreuve consiste en une explication en langue étrangère d'un texte ou d'un document iconographique ou audiovisuel extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue. »**

### **Le sujet du thème oral, commun à tous les candidats de l'option créole :**

Pourquoi ? On dit que, sans cette question, la vie n'aurait aucun sens, que le monde ne serait pas tel qu'il est aujourd'hui, que l'être humain ne serait pas arrivé à ce stade d'évolution et que l'univers entier tournerait autour de cette question. Mais pourquoi cette question en particulier : « pourquoi ? ». Pourquoi pas qui, que, quoi, où, quand, et toutes les autres formes de questions ? Pourquoi ce pourquoi a-t-il le monopole sur la vie ? Et qu'aurait été la vie sans pourquoi ? Et pourquoi est-ce que je me pose cette question ?

Ari Gautier, *Carnet secret de Lakshmi*, Le lys bleu Éditions, 2024 (incipit du récit).

### **Quelques conseils méthodologiques :**

Le jury ne saurait conseiller une méthode plutôt qu'une autre pour tirer le meilleur profit du bref temps de préparation. Seul un entraînement régulier permettra aux candidats d'adopter celle qui leur paraîtra la plus efficace. Quelle qu'elle soit, il importe qu'elle permette au candidat de repérer d'emblée les difficultés de traduction : déplacements syntaxiques à opérer, complexité de certains groupes nominaux, problèmes éventuels liés à la concordance des temps, etc. Il est également essentiel que la logique interne du passage et le ou les points de vue narratifs soit bien compris avant que les candidats se lancent dans la traduction.

Cette épreuve génère un stress certes compréhensible, mais qui pousse parfois les candidats à proposer leur traduction à une allure effrénée. Le jury écrit la traduction sous la dictée et devra par conséquent interrompre les candidats si le rythme ne le lui permet pas. Il ne faut surtout pas interpréter ces interruptions, nécessaires au bon déroulement de l'épreuve comme la marque d'un agacement.

Les candidats ont néanmoins tout intérêt à essayer de dicter à un rythme adapté, pour ne pas être perturbés en cours de traduction. Cette capacité à prendre en compte son auditoire, en s'exprimant de manière intelligible, est une qualité fondamentale chez un enseignant, que le stress ne doit pas mettre à mal. De la même manière, une attention toute particulière sera portée à la correction phonologique et à la chaîne parlée lors de cette partie de l'épreuve, même si la concentration est logiquement dirigée vers la précision lexicale, syntaxique et grammaticale.

### **Le sujet de l'explication de texte en créole guadeloupéen :**

Dans la grande cour bien fermée du lycée en vacances, la répétition se déroule sans que personne ait vu le danger. A peine une ou deux poussières dans les yeux troublent le dernier

filage du texte avant que la petite troupe ne se déplace au fort Saint-Charles où auront lieu jusqu'au soir de la représentation les répétitions en plein air. Perchée sur le balcon du premier étage afin de s'habituer à faire porter sa voix, Fétia, la femme-volcan, en blue-jean et léger corsage de dentelle, lance son dernier message au peuple des fourmis éparpillées sous les manguiers de la cour :

*Je suis celle qui fait bourgeonner des mamelles sur la poitrine immense de la terre. Les hommes nus respirent sur son sein et ils pressentent que, dans la nuit des forêts et des tourbes, ils iront s'égarter.*

*J'ai longtemps espéré qu'au contact de cette terre au bout de silex éclaté pousserait une race d'homme au sang plus vif que vesou sûri [sic] ; une race d'hommes capables de porter l'île à bout de bras, parmi les éléments déchaînés...*

Ah ! je ne regrette pas la lenteur de mon nuage à venir troubler ces paroles d'hommage rendu à ce qui n'est pour moi qu'une vraie blessure profonde et que les poètes s'obstinent à traduire en lettres de feu ! Et je souris de surprendre le sourire d'Inès écoutant l'injonction de ces balles d'or toutes fraîches sur les feuilles vivantes au matin. Car tant de puissances m'ont l'œil, prise entre les dieux et les savants, que j'aurais peine à gouverner les hommes. Mes cendres sont trop tièdes pour jouer au feu purificateur, et trop sèches pour singer un maternel déluge. Non, je ne suis pas une bombe pour les retardements de l'histoire. Aujourd'hui, je rends visite sans cracher de feu. Et j'ai la modestie naturelle de ne prédire aucun avenir quand je déverse sur l'île mon présent : de quoi fertiliser des siècles de cannes à sucre, de mangues et de letchis. J'ai prêté mon refuge en trois siècles à tant de marronnages qu'il est bien dérisoire de me faire poser à la nègresse marronne. Seulement la nature n'est pas forcément un spectacle de bontés et il n'est pas de lion sans antilope ni d'antilope sans lion, comme le proclame la sagesse des très vieux continents. Mais dans mon île trop neuve sans cactus ni scorpions, il arrive qu'il fasse trop beau pour y voir, et que les poètes jettent alors à la bouche des cyclones et des volcans les messages des fidèles colibris

Mais la vie attend souvent le drame là où il ne l'attend pas. Comme dans le cri d'horreur que pousse Fétia en voyant surgir du fond de la cour un groupe de gens terrifiés tout en cendres grise sur le visage et les vêtements, criant : la Soufrière pété ! (la Soufrière a éclaté !) et montrant l'énorme et silencieux nuage encore bien caché derrière l'immense façade du lycée. De frayeur panique, elle enjambe la balustrade pour sauter dans la cour vers les autres au risque de se tuer. Antoine se précipite et la reçoit dans ses bras, mais tout le poids de la jeune fille vient porter sur son poignet gauche occasionnant une douleur si forte qu'elle le fait s'évanouir. Inès et Marie-Gabriel - qui était venue les rejoindre avant de rentrer sur la Grande-Terre - se précipitent sans perdre leur sang-froid et organisent le repli de toute la troupe vers le mini-car du lycée qui attendait pour les conduire au fort Saint-Charles. Inès installe Antoine à son côté, la tête sur son giron, avec un mouchoir d'eau de Cologne pour lui faire reprendre ses esprits. Le chauffeur fait démarrer avec peine le petit car bondé, puis file tout droit vers la Grande-Terre à destination des Flamboyants, la grande maison de Marie-Gabriel avec sa cargaison de garçons et de filles chantant : *O Madiana et Papillon volé*, frappant leurs tambours-ka pour garder force et courage. Tandis que Marie-Gabriel retourne à sa voiture garée au pied du Carmel, et, se frayant un difficile chemin à contre-courant de la fuite générale, prend la direction du Baillif pour retourner chercher Gerty. « si la Soufrière fait mine d'éclater sur ma route, lui avait-elle dit dans un grand lit en la quittant, je retourne tout de suite me réfugier avec toi. Je serai tranquille puisqu'il paraît que les dieux du feu préservent la vie des femmes enceintes. – Alors, peut-être à tout de suite », avait répondu Gerty, en l'embrassant avec un mystérieux sourire...

Daniel Maximin, *Soufrières*, Paris, Seuil, 1987, p.155-157

### **Le sujet de l'explication de texte en créole martiniquais :**

La nuit est bleu-noir, Éva rouvre ses poumons, en quête de son souffle d'avant-pluie. Obscurité absolue. Elle entend ruisseler la pluie tombée. Une crue rapide bouscule l'entourage, éphémère courant farouche. Éva voudrait s'asseoir, se lever, mais son corps est pris dans une glaise tendre qui la retient en son eau. La boue monte jusqu'à son buste. Elle ne voit pas.

Epaules et bras immersés par le fleuve nouveau-né, Éva tente d'avancer, une partie de son corps rampant dans la terre à bulles, l'autre nageant dans le flot énergique. Ses pieds s'enfoncent dans des nids à vers de terre. Des racines, balayées par le courant, giflent son dos. Seule sa tête aveugle dépasse l'onde chargée. Elle pose le pied dans un labyrinthe de branches lisses entrecroisées. Elle avance encore et la ramure souple cerne son corps, monte plus haut que sa tête, la protège du courant. Ses mains devinent un palétuvier. Sans doute le début d'une mangrove. A tâtons, elle se hisse, abandonnant son hypogée.

Au cœur des fragiles arbres-refuges, posée sur leurs racines hautes enchevêtrées, la fillette frissonne. Repliée sur le plus petit espace possible elle a tenté, en vain, d'habituer ses yeux à l'obscurité. L'eau s'est endormie à ses pieds, redevenant ruisseau sage. Le calme s'installe, dans son corps. Elle ondoie, dans une tiédeur lénifiante. Envahie d'une sensation déconcertante. Comme un retour vers une matrice trop tôt abandonnée réclamant son ventre de nourrisson attaché au sien, ses lèvres d'enfant sevrée pour lui mordre le sein. Elle ferme ses yeux, inutiles pour ce monde invisible, et laisse sécher la boue qui les remplissait. Elle écoute enfler les bruits de la nuit, guette ceux que dissimule le babil des insectes bavards, essaie de distinguer les frôlements étouffés, les rires chuchotés, les bruits furtifs de pas d'hommes transparents foulant des tapis de feuilles en décomposition.

Malfini, dorlis, soukouyan et autres djinns relient l'espace. Éva peut sentir leur présence impalpable faisant frémir air et feuilles dans un souffle malsain. Elle imagine leurs gestes, devine leurs danses électrisées. La fillette respire à toutes petites goulées. Po ! Voilà qu'elle hume la sueur des dorlis en transformation. Pas peur.

Audrey Pulvar, *L'enfant-bois*, Paris, Mercure de France, 2004, p ;24-26

### **Le sujet de l'explication de texte en créole réunionnais :**

Eudora et Cazambo avaient mille peines à avancer à travers la tempête. Plusieurs fois la lanterne s'était éteinte et il avait fallu des minutes de patience et d'adresse pour la rallumer. Dans la nuit opaque, les éclairs seulsjetaient des lueurs fulgurantes. Le vieux cafre se fiait à son flair sûr comme l'instinct, et la jeune fille se laissait guider par lui. Malgré l'attention qu'elle mettait à le suivre, elle trébuchait à chaque pas. Alors, Cazambo la prit dans ses bras et la porta comme lorsqu'elle était enfant. Au moment même où ils arrivaient dans la cour, un cheval passa devant eux et les obligea à reculer. Il était dressé sur ses pattes de derrière, hennissant de douleur et de peur.

— Avance ou je te crève, hurlait celui qui le montait, en labourant ses flancs à grands coups d'éperon.

La bête dominée fit un bond et disparut à travers les arbres. Dans le cavalier, tête nue, dont la tempête gonflait la pelerine, Eudora reconnut Gérard. Ce fut comme un choc qui la galvanisa :

— Gérard, Gérard ! Reviens ! Cazambo, cours après lui, rattrape-le.

Sans plus attendre, elle se réfugia sous la véranda. Ils étaient tous là, insoucieux de la bruine que projetaient les grandes rafales, et muets d'angoisse.

— Comment l'avez-vous laissé partir, tante Tiphaine, lui cria-t-elle.

— C'est moi qui vous le demande, petite sotte ! Vous n'avez pas su le retenir. Priez Dieu qu'il ne lui arrive pas malheur, car vous en seriez la cause. Cora vous a jeté un sort, ma parole !

Indifférente à ces menaces, Eudora se blottit contre sa mère et cacha sa tête contre sa poitrine. Elle tremblait de tous ses membres.

La tempête atteignit son paroxysme dans une infernale sarabande. Le gémissement des arbres ployés par le vent se mêlait au bruit de cascade de la pluie, au grondement de cataracte de la ravine.

Tout à coup l'éclair zébra les ténèbres et le ciel éclata comme s'il se déchirait. Secoués par des mains invisibles et colossales, les vitres et la maison tremblèrent.

—Maman, maman, empêche-moi de l'entendre.

Un cri dominait les éléments en furie, le hurlement d'une bête frappée à mort. Il se prolongea dans la nuit comme une lamentation funèbre pour s'éteindre dans un sanglot. Un autre lui fit écho : cri d'épouvante et de démence poussé par Eudora :

— Grand-mère Kalle... grand-mère Kalle...

La Bardye, aidé d'Hélène, transporta la jeune fille inanimée vers sa chambre. Un peu plus tard, le bruit d'un galop se fit entendre entre deux rafales : c'était le cheval de Gérard qui revenait sans son cavalier.

Marguerite-Hélène Mahé, *Eudora ou l'île enchantée* (1950). Éditions Orphie, 2012 p.269-271

Le jury rappelle qu'il s'agit bien là d'une épreuve d'explication littéraire d'un texte, texte qu'il faut se garder de percevoir comme simple prétexte. Si bien sûr le texte littéraire s'inscrit dans un contexte, un courant idéologique et esthétique, c'est sa singularité littéraire qu'il s'agit d'abord de mettre en avant. Les éléments de contexte, comme la connaissance de la biographie et de l'engagement de l'auteur, doivent servir à éclairer la compréhension du texte, dont il faut déplier les enjeux multiples. Mais, faire du texte littéraire une illustration de l'engagement de l'auteur ne correspond pas aux attendus de l'épreuve, car cela conduit les candidats à tenir des propos qui pourraient être valables pour de très nombreux autres textes. Cela peut constituer un critère essentiel : le discours de l'explication littéraire est celui qui ne vaut que pour un texte précis, et qui cherche à mettre en lumière sa singularité. Il s'intéresse à la

littérarité du texte, il intègre l'analyse de l'écriture et de la manière originale qu'a le texte de tenir un discours sur le monde. Le situation et la composition du passage d'un récit, la manière dont l'auteur s'empare d'un motif littéraire topique, le réseau des images, sont autant d'éléments signifiants autour desquels organiser l'explication du texte. La démarche explicative est laissée au choix des candidats : l'explication linéaire, avec la mise en reliefs d'articulations fortes et de passages particulièrement riches peut être intéressante, tout comme une démarche de commentaire organisé autour d'axes thématiques.